



Le Syndicat des Eaux du Vivier, la Communauté d'Agglomération de Niort, la Direction Générale des Finances Publiques mettent à votre disposition le paiement en ligne de vos factures d'eau et d'assainissement, via le site internet de la Ville de Niort ou directement sur le site de la DGFIP.

Après le prélèvement à échéance ou mensuel, le paiement par chèque, par TIP ou par carte bancaire et espèces (uniquement à la Trésorerie), ce nouveau mode de paiement vous permettra donc de payer directement de chez vous et sans vous déplacer, votre facture d'eau et d'assainissement. Pour ce faire, il vous suffit de suivre les indications ci-dessous.

➤ **Munissez vous de l'avis de sommes à payer que vous avez reçu.**

Toutes les indications nécessaires y sont indiquées.

PAR INTERNET :
adresse du paiement en ligne:
www.tipi.budget.gouv.fr
(identifiant collectivité : 000904,
référence : 2012 - EA - 00 -
12345678901234)

VOTRE ACCUEIL EAU :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
05 49 78 74 74
Télécopie : 05 49 78 73 85
accueil.sev@mairie-niort.fr

VOTRE ACCUEIL ASSAINISSEMENT :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
05 49 04 13 73 ou 71
Télécopie : 05 49 04 13 10
assainissement@agallo-niort.fr

Syndicat des Eaux du Vivier
Place Martin Bastard BP 50146
79005 Niort Cedex
La Présidente du SEV, Nicole GRAVAT
N° TVA : FR0257900415

Communauté d'Agglomération de Niort
Territoires de vie
Communauté d'Agglomération de Niort
140 rue des Equarts BP 193
79006 Niort Cedex
Le Président de la CAN, Alain MATHIEU

Adresse du redevable :
1,1/1,1
M XXXXXXX XXXXXXX
X XXXXXXXXXXXXXXX
79XXX XXXXX

VOS REFERENCES
Nom du client et adresse du branchement
M XXXXXXX XXXXXXX
X XXXXXXXXXXXXXXX
79XXX XXXXX

REFERENCE DU SITE : XXXXXXX
Numéro d'abonné : XXXXXXX
Numéro de compteur : XXXXXXXXXXX

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS (en m3)
octo. 08 : 46
févr. 09 : 85
août 09 : 113

Références Comptables :
Dette N° xx dans le rôle 2012 xx Exemple TIP1
Emis le xx/xx/xxxx

Avis de sommes à payer n° 1234567890123H
Période facturée : du xx/xx/xxxx au xx/xx/xxxx

Le détail figure au verso du présent avis de sommes à payer

- Volume d'eau consommé retenu xx m³
- Part Distribution de l'eau (SEV) XX.XX €
- Part Assainissement (CAN) XX.XX €
- Part Organismes publics (Agence de l'Eau) XX.XX €

Montant T.T.C. de la facture : 111,11 €
à régler dans le délai de 3 semaines après réception du présent avis
(Prix total au litre pour une consommation annuelle de 120 m³ : XX,XXX € TTC)

TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales par Mme GRAVAT Nicole, présidente du SEV pour l'eau et par M. MATHIEU Alain, président de la CAN pour l'assainissement.

VOS NUMEROS D'URGENCE : problème d'EAU 24h/24 : 06 76 98 75 31 / problème d'ASSAINISSEMENT 24h/24 : 06 77 64 15 74
Les numéros d'urgence permettent d'assurer une assistance **hors heures d'ouverture** du SEV ou de la CAN, dans le but de traiter tout problème technique lié à une coupure d'eau, une anomalie sur le réseau public ou la continuité du service.
Ils ne doivent en aucun cas servir pour des requêtes administratives, de facturation ou d'ouverture de contrat de fourniture d'eau.

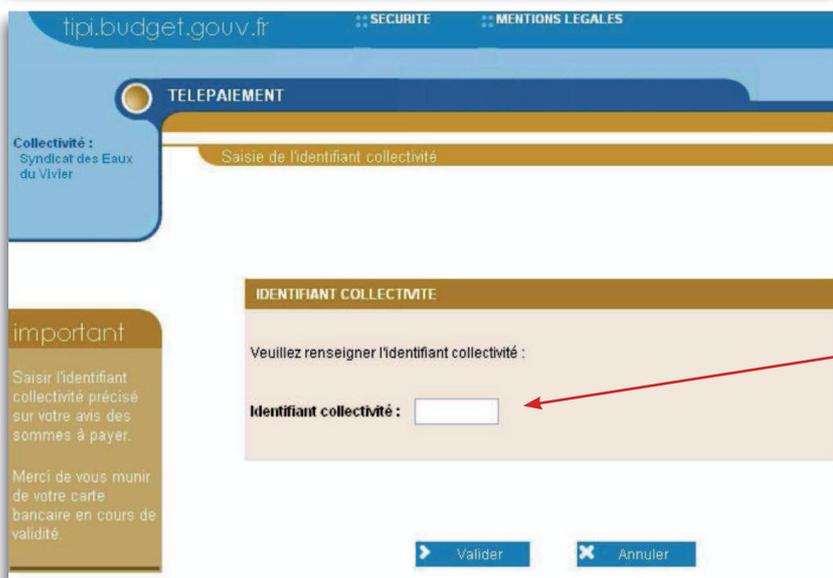
Centre N° 8 - NNE : 519777 SEV/CAN

Montant en euros : 111.11 €
Référence : 1234567890123H
NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

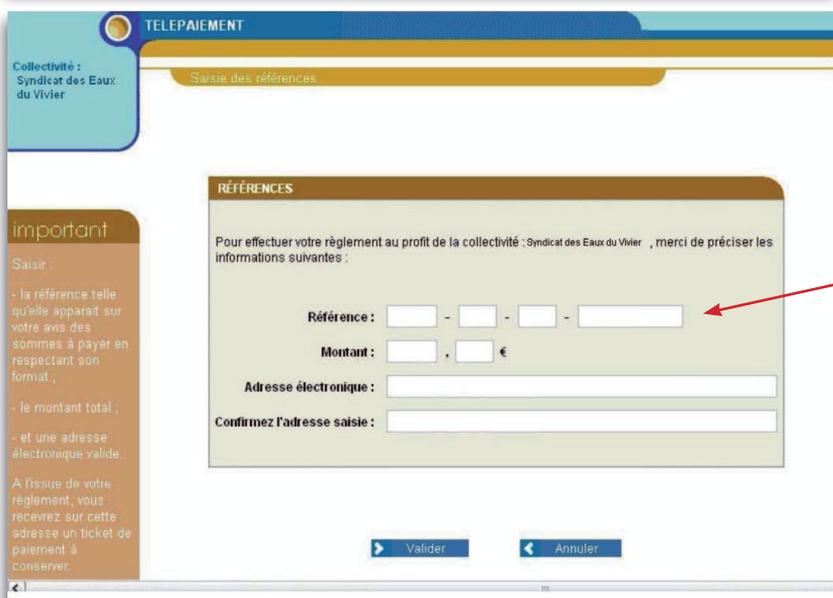
XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXX

➤ **Connectez-vous sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques (www.tipi.budget.gouv.fr).**

Soit directement, soit par le biais du site internet Vivre à Niort (<http://www.vivre-a-niort.com/?sev>).
Vous allez être (re)dirigé(e) sur la page ci-dessous.



000904



Saisissez la référence indiquée sur votre facture, les autres champs à saisir apparaîtront. Le montant doit correspondre obligatoirement au montant total de votre facture.

1. Cliquez sur le bouton «Valider». Vous serez redirigé(e) vers le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques sur lequel vous pourrez finaliser votre paiement grâce à votre carte bancaire.
2. Vous recevrez systématiquement un accusé de réception à l'adresse e-mail que vous aurez saisie. Vous aurez aussi la possibilité d'imprimer un ticket de paiement.
3. La connexion est sécurisée. Par ailleurs, aucune information personnelle ne vous est demandée et aucune des informations que vous aurez à saisir sur le site dans le cadre de ces paiements en ligne ne fera l'objet d'enregistrement.